



NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2024

Globalement, le projet de budget primitif pour l'exercice 2024 s'équilibre de la manière suivante :

SECTION	PROJET BP 2024	DONT CREDITS REPORTES
FONCTIONNEMENT DEPENSES	485 962.94 €	0.00 €
FONCTIONNEMENT RECETTES	485 962.94 €	0.00 €
INVESTISSEMENT DEPENSES	132 175.52 €	3 471.71 €
INVESTISSEMENT RECETTES	132 175.52 €	0.00 €
TOTAL	589 916.88 €	3 471.71 €

Après avoir abordé dans une première partie les évolutions des différents postes budgétaires de la section de fonctionnement, nous évoquerons en second lieu les contours de la section d'investissement.

I°) SECTION DE FONCTIONNEMENT

A) LES DEPENSES

Le projet de budget 2024 comporte en dépenses un total de crédits de fonctionnement de : 485 962.94 €.

1°) CHARGES DE GESTION (Chapitre 011)

Les charges de gestion générale s'établissent à 134 900.00 € par rapport à un réalisé de 115 447.74 € en 2023. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des coûts des énergies (électricité, combustibles, carburants) ainsi que par l'augmentation des crédits concernant l'entretien des différents bâtiments communaux (notamment les bâtiments locatifs qui deviennent de plus en plus vieillissants et coûteux).

Les autres comptes sont sensiblement identiques à l'année dernière.

2°) DEPENSES DE PERSONNEL (Chapitre 012)

Les charges de personnel sont en hausse pour s'établir à 240 150.00 €, par rapport à un réalisé de 209 786.14 € en 2023. Cette hausse s'explique par le recrutement d'un agent titulaire à temps complet au service technique. De plus, l'ensemble des agents ont bénéficié d'une revalorisation du point de l'indice.

3°) AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (Chapitre 65)

Au total, le chapitre 65, d'un montant de 51 100.00 € est en hausse par rapport à un réalisé de 35 188.73 € en 2023.

Cette hausse est due d'une part à la revalorisation du point de l'indice car les indemnités des élus suivent cette évolution et d'autre part à l'augmentation des crédits concernant les subventions aux associations. La commune perçoit l'aide de l'état attribuée dans le cadre de la cantine à 1€ et la reverse sous forme de subventions à l'association cantine scolaire (environ 11 400.00 €).

4°) CHARGES FINANCIERES (Chapitre 66 et 16)

Pour 2024, les prévisions de charge de la dette s'établissent à :

- 41 000.00 € en section d'investissement pour l'amortissement du capital ;
- 6 500.00 € en section de fonctionnement pour les intérêts de la dette.

5°) FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La contribution au financement de la section d'investissement se fait au travers de l'autofinancement brut prévisionnel, composé du virement de la section de fonctionnement à celle d'investissement pour 43 471.94 €. Celui-ci est en baisse par rapport à 2022 (63 519.19 €).

B) LES RECETTES

1°) EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE (Chapitre 002)

L'excédent antérieur reporté s'élève à 41 218.94 €.

2°) PRODUIT DES SERVICES (Chapitre 70)

Ce chapitre est en baisse pour s'établir à 11 200.00 €, contre un réalisé de 12 873.17 € en 2022. Cette baisse s'explique par la diminution du remboursement du personnel technique intervenant pour l'assainissement (le désherbage intensif des roseaux n'est plus nécessaire, ce n'était que sur 3 ans).

3°) IMPOTS ET TAXES (Chapitre 73) et IMPOTS DIRECTS LOCAUX (Chapitre 73111)

Ces chapitres sont stables et s'établissent à 85 500.00 €, par rapport à un réalisé de 87 148.62 € en 2023 pour le chapitre 73 et à 104 699.00 €, par rapport à un réalisé de 100 944.00 € en 2023 pour le chapitre 73111.

4°) DOTATIONS ET PARTICIPATIONS (Chapitre 74)

Ce chapitre est en hausse pour s'établir à 144 9145.00€ par rapport à un réalisé de 129 745.55 € en 2023. Cela s'explique en grande partie par la perception de l'aide de l'état dans le cadre du dispositif de la cantine à 1€ (11 400.00 €).

5°) AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (Chapitre 75)

La commune dispose d'un parc locatif (maisons et terrains) depuis plusieurs années qui lui confère des recettes supplémentaires (loyers et fermages).

Ce chapitre s'établit donc à 95 500.00€ par rapport à un réalisé de 95 143.45€ en 2023. Ce chapitre reste stable car tous les logements et terrains sont loués.

II°) SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement se décompose comme suit :

- En dépenses d'investissement, il est prévu 132 175.52 €.
- En recettes d'investissement, il est prévu 132 175.52 €.

Les différents programmes d'investissement sont énumérés dans le tableau ci-dessous :

BUDGET PRIMITIF 2024 INVESTISSEMENT COMMUNAL					
DEPENSES			RECETTES		
001- Déficit reporté	61 720.87 €		001 :		- €
103 - rbrcmt avance FCTVA	- €		024 - produits des cessions		3 000.00 €
1641 - Emprunts	41 000.00 €		1068 - Affectation des résultats		65 192.58 €
21318-040 - travaux en régie			2804158 - Autres regroupements		2 096.00 €
2151-040 - travaux en régie			10222 - FCTVA		170.00 €
165- Dépôts et Cautionnements	1 000.00 €		165- Dépôts et Cautionnements		1 000.00 €
			10226- Taxe aménagement		2 000.00 €
276341 - subv bp lotiss	- €		021 - Virmt de la section de fctnmt		48 716.94 €
SOUS-TOTAL	103 720.87 €		SOUS-TOTAL		122 175.52 €
INVESTISSEMENTS 2024 =			18 454.65 €		
RAR DI 2023 =		3 471.71 €	RAR RI 2023 =		- €
AUTOFINANCEMENT = 14 982.94 €					
RAR DI 2023 =	Nvelle proposition	solde	RAR RI 2021 =	Nvelle proposition	solde
			- €	- €	- €
Op.81 Travaux de batiments					
3 471.71 €	- €	3 471.71 €	- €	- €	
Chauffage maison Garnier		3 471.71 €			
Op 82 - Acquisition de matériel					
- €	8 482.94 €	8 482.94 €	- €		- €
tables école		1 482.94 €			
Ordinateurs mairie		3 000.00 €			
Projecteurs foot		4 000.00 €			
- €	16 500.00 €	16 500.00 €	- €	10 000.00 €	10 000.00 €
Travaux du SYDESL		16 500.00 €	Emprunts		10 000.00 €
- €		- €	- €		
- €	- €	- €		- €	
TOTAL DEPENSES		132 175.52 €	TOTAL RECETTES		132 175.52 €

Emprunts 2024 : 10 000.00 €

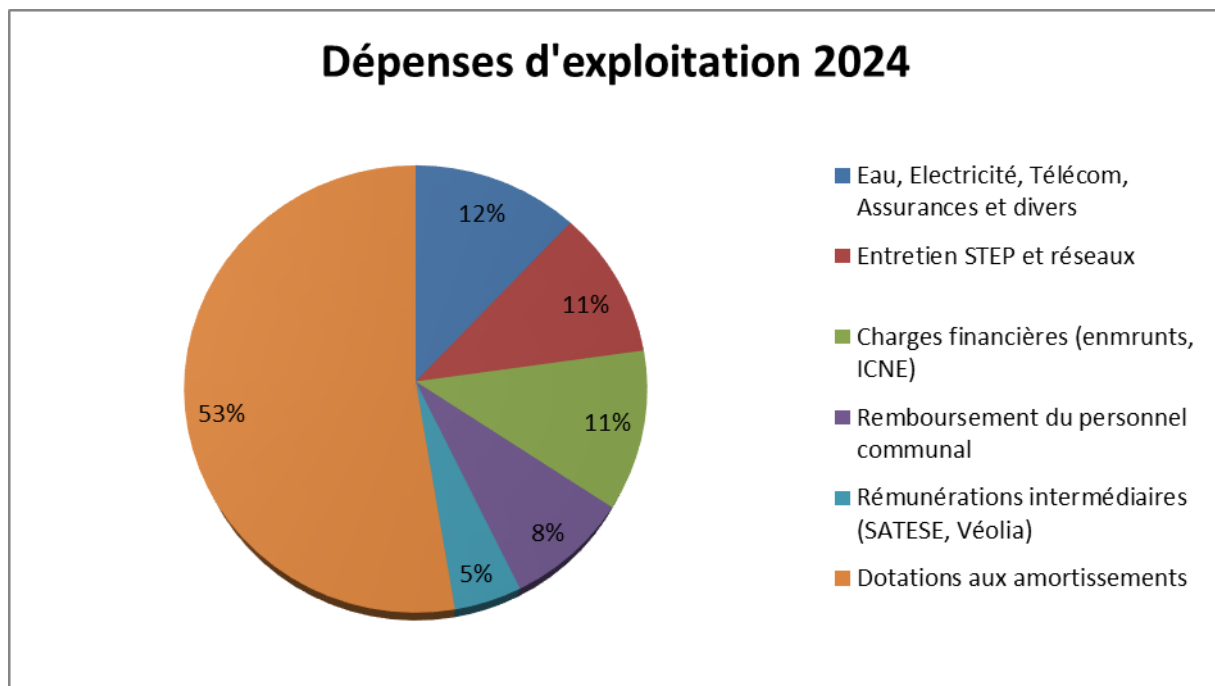
BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

I°) LA SECTION D'EXPLOITATION.

Le total des dépenses et des recettes de la section d'exploitation s'équilibre à 43 700.00 €.

A°) LES DEPENSES.

Les dépenses d'exploitation sont les charges à caractère général estimées à un montant de 9 950.00 €, les frais de personnels et honoraires à 5 700.00€, les frais financiers à 5 050.00 € et les dotations aux amortissements estimées à un montant de 23 000.00 €.

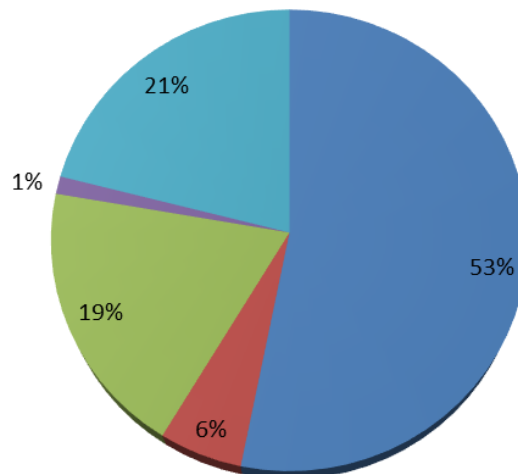


B°) LES RECETTES.

Les recettes d'exploitation sont l'excédent antérieur pour un montant de 8 324.55 €, la redevance d'assainissement collectif estimée à un montant de 23 235.45 €, la participation de la commune de Châteauneuf estimée à un montant de 2 400.00 € et la quote-part des subventions d'investissement estimée à 9 200.00 € et le FCTVA de 540.00 €.

Recettes d'exploitation 2024

- Redevance et taxes d'assainissement collectif
- Excédent antérieur reporté
- Amortissements des subventions
- Participation de Châteauneuf
- FCTVA



II°) LA SECTION D'INVESTISSEMENT.

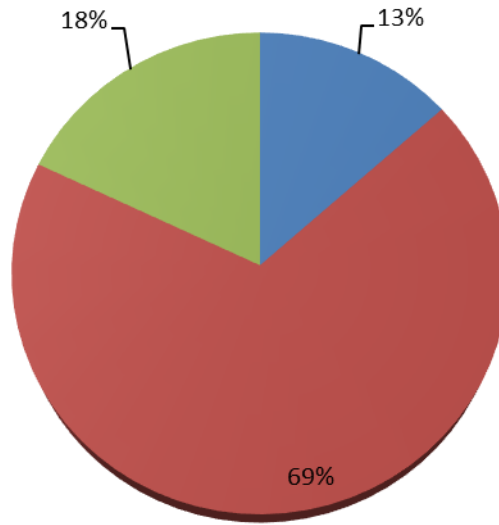
Le total des dépenses et des recettes de la section d'investissement s'équilibre à 68 305.92 €.

A°) LES DEPENSES.

Les dépenses d'investissement sont l'amortissement des subventions estimé à un montant de 9 200.00 €, le remboursement du capital de l'emprunt estimé à un montant de 12 300 €, les travaux d'investissement estimés à un montant total de 46 805.92 €.

Dépenses d'investissement 2024

■ amortissement des subvention ■ Travaux ■ Emprunt

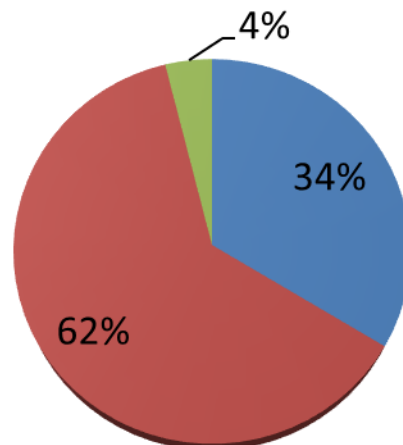


B°) LES RECETTES.

Les recettes d'investissement sont l'excédent antérieur reporté d'un montant de 42 625.92 €, l'amortissement des travaux d'un montant de 23 000.00 €, et le FCTVA pour un montant de 2 680.00 €.

Recettes d'investissement 2024

■ amortissements ■ Excédent reporté ■ FCTVA



BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT LE FROMENTALE

Aucune opération n'est prévue sur le budget lotissement 2024 mise à part la reprise et la constatation de stocks.

COMMUNE ST MAURICE LES CHATEAUNEUF - Budget prévisionnel Lotissement Fromentale 2024

DEPENSES		BUDGET 2023	REALISE 2023	BUDGET 2024
6015	Achat de terrain			
6045	Frais d'études			
605	Travaux			
608-043	Frais accessoires sur terrains en cours d'am			
627	Services bancaires et assimilés			
002	Déficit de fonctionnement			
7133-042	Variat en-crs production biens	21 299.00	21 299.00	21 299.00
023	Vrmt section d'inv	42 246.62	0.00	42 246.62
6588	autres charges diverses	240.86	240.86	
TOTAL fonctionnement		63 786.48	21 539.86	63 545.62

RECETTES		BUDGET 2023	REALISE 2023	BUDGET 2024
002	Résultat de fonctionnement reporté	42487.48	0.00	42 246.62
7133/042	Var. en-cours de production biens	21 299.00	21 299.00	21 299.00
7015	ventes terrains			
758	Produit divers de gestion courante			
796-043	transfert de charges			
TOTAL fonctionnement		63 786.48	21 299.00	63 545.62

001	Déficit antérieur d'inv. Reporté	21 299.00	-	21 299.00
3555	Terrains aménagés			
168741	Dettes commune			
3354	Etudes et prestations de services		-	
165	Dépôts et cautionne. Reçus			
3351-040	Terrains	20 700.48	20 700.48	20 700.48
3355	Travaux	217.92	217.92	217.92
33586	Frais financiers	380.60	380.60	380.60
TOTAL investissement		42 598.00	21 299.00	42 598.00

OO1	Excédent antérieur d'invest.reporté	-	-	
21	Vrmt de la section de fct	42 246.62		42 246.62
168741	Subventions d'investissement	-	-	
1641	Emprunt			
3355	Travaux		-	
3351-040	Terrains	20 700.48	20 700.48	20 700.48
3 555	Terrains aménagés	217.92	217.92	217.92
33 586	Frais financiers	380.60	380.60	380.60
TOTAL investissement		63 545.62	21 299.00	63 545.62